



## La responsabilité de protéger

Submitted by claire.leroy on Tue, 06/30/2015 - 10:49

|                     |  |
|---------------------|--|
| Titre               | La responsabilité de protéger          |
| Type de publication | Livre                                  |
| Type                | Ouvrage scientifique                   |
| Année               | 2013                                   |
| Langue              | Français                               |
| Nombre de pages     | 558                                    |
| Auteur              | Hajjami, Nabile [1]                    |
| Auteur secondaire   | Corten, Olivier [2], Kherad, Rahim [3] |
| Pays                | Belgique                               |
| Editeur             | Bruylant                               |
| Ville               | Bruxelles                              |
| ISBN                | 978-2-8027-4255-5                      |

Résumé en français

**4e de couverture :** La responsabilité de protéger est un concept issu des travaux de la Commission internationale de l'intervention et de la souveraineté des États (CIISE). Établie en 2000 à l'initiative du Canada, elle a recherché à dépasser les controverses inhérentes aux débats relatifs au « droit d'intervention humanitaire ». Aux fins d'atteindre cet objectif, la Commission a forgé un nouveau concept, la « responsabilité de protéger », qui permit de concilier, plutôt qu'opposer, les notions de souveraineté et d'intervention. Depuis lors, la responsabilité de protéger a fait l'objet de vives controverses en droit international. Intégrée dans une résolution de l'Assemblée générale de l'ONU en septembre 2005, appliquée par le Conseil de sécurité lors de la crise en LIBYE de mars 2011, le concept se trouve, aujourd'hui, au centre des débats se rapportant au cadre juridique de la protection des populations civiles. La présente thèse entend examiner les différentes implications juridiques de la responsabilité de protéger, en optant pour une démarche résolument positiviste. La réflexion proposée tente d'en embrasser les différents aspects, tant conceptuels qu'opérationnels, aux fins d'aboutir à une étude globale, synthétique et actualisée du concept. Partant, une interrogation commandera l'ensemble de notre réflexion : l'émergence de la responsabilité de protéger a-t-elle, en droit international, permis une amélioration de la protection des populations civiles ?

Notes

Prix Suzanne Bastid de la Société française pour le droit international.  
Texte remanié de : Thèse de doctorat en Droit international et relations internationales soutenue à l'Université d'Angers et à l'Université libre de Bruxelles en 2012.  
Préface de Olivier Corten et Rahim Kherad.

URL de la notice

<http://okina.univ-angers.fr/publications/ua13224> [4]

Collection

Collection de droit international ; 77

---

**Liens**

- [1] [http://okina.univ-angers.fr/publications?f\[author\]=9883](http://okina.univ-angers.fr/publications?f[author]=9883)
- [2] [http://okina.univ-angers.fr/publications?f\[author\]=23193](http://okina.univ-angers.fr/publications?f[author]=23193)
- [3] [http://okina.univ-angers.fr/publications?f\[author\]=9897](http://okina.univ-angers.fr/publications?f[author]=9897)
- [4] <http://okina.univ-angers.fr/publications/ua13224>

Publié sur *Okina* (<http://okina.univ-angers.fr>)